

# ECOLE MATERNELLE L'ESPELIDOU GASSIN

## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU LUNDI 12 NOVEMBRE 2018

### Présents :

Représentants de la commune : Mme VILLETTE (Adjointe)

Enseignantes : Mme BASTIE-TURRO (Directrice), Mme SERVANT (enseignante), Mme MUTRU (enseignante)

Représentants des parents d'élèves : M. BORDET, M. BOMAS, Mme JOUVENT, M.me BONNAUD

DDEN : M. SCHWARTZ

Absents excusés : Mme WANIART (maire de la commune), M. REVEST (IEN)

Secrétaire : Mme BASTIE - TURRO

### ORDRE DU JOUR

*La séance a été ouverte à 17h par Madame La Directrice  
Les différents points à l'ordre du jour ont ensuite été abordés :*

#### ➤ **Représentants des parents d'élèves 2018/2019**

Présentation du comité des représentants des parents pour l'année :

- M. BORDET (titulaire)
- M BOMAS ( titulaire)
- Mme JOUVENT (titulaire)

Suppléants : Mme BARBIER, Mme CHATELLIER, Mme BONNAUD, Mme PERRON

#### ➤ **Règlement intérieur**

Le règlement de l'école se base sur le règlement type départemental. Il appartient à chaque parent d'en prendre connaissance et de l'appliquer tout au long de l'année.

Cette année, il doit être modifié en vue d'y ajouter les modalités concernant les téléphones mobiles.

Il est donc proposé ce qui suit : « L'utilisation d'un téléphone mobile ou de tout autre équipement terminal de communications électroniques par un élève est interdite dans l'établissement et durant les activités d'enseignement qui ont lieu hors de l'établissement scolaire (plateaux sportifs et sorties scolaires) » Le conseil d'école valide le règlement.

Il est également rappelé que les parents doivent être à 16h30 à la sortie des classes. Tout retard doit être exceptionnel et prévu dans la mesure du possible en appelant l'école. Un certain nombre de parents arrivent à 16h40 ou 16h45 depuis le début de l'année et doivent absolument prendre leurs dispositions pour arriver à l'heure. Le service périscolaire accepte uniquement les enfants inscrits au prévisionnel.

#### ➤ **Rentrée 2018**

Les effectifs, depuis la rentrée sont les suivants :

- Petite section : 20
- Moyenne section : 27
- Grande section : 23

Mme BASTIE-TURRO est remplacée le jeudi par Mme DUMAS.

Mme MUTRU sera remplacée, à compter de début février, par Mme PEREZ, titulaire de la classe et actuellement en mi-temps annualisé.

Les prévisions d'effectifs pour l'an prochain sont les suivantes :

- Petite section : 25
- Moyenne section : 20
- Grande section : 27

➤ **Travaux et sécurité**

Mme BASTIE et l'équipe enseignante remercient la mairie pour les travaux effectués durant l'été et les vacances d'automne : revêtement du sol entre préau et cour ( trou), vérification de la structure, remise en peinture des bancs et barrières, ligne rouge du sol de la cour repeinte, étagère classe GS posée, porte savon réparé.

➤ **Sécurité**

- Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé le 15 octobre. Tout s'est bien déroulé.
- Un exercice de confinement et un exercice attentat-intrusion doivent être réalisés avant la fin de l'année civile.

➤ **Projets pédagogiques 2018/2019**

Les 3 classes se sont rendues au domaine BERTAUD BELIEU pour effectuer les vendanges début septembre, dans le cadre environnement patrimoine local du projet d'école. La sortie s'est très bien déroulée, et la vigne a été exploitée de diverses façons dans les classes. (sciences, arts...). Nous avons pu fonctionner avec un seul bus qui a effectué plusieurs rotations.

- Comme l'an dernier, une bourse aux jouets est prévue dans l'école le 26/11 avec un goûter préparé par les parents.
- Le 07/12 la même compagnie de spectacle de marionnettes viendra offrir un spectacle aux enfants dans la salle polyvalente. Cette année le thème est « Un Noël de gourmandises » avec un tour du monde des spécialités culinaires. Ce spectacle est financé par la mairie.
- Le 21/12 au matin, le Père Noël passera dans les classes voir les enfants et offrir un livre choisi par les enseignantes et offert par la municipalité, puis un goûter sera proposé dans la salle de motricité.
- Le carnaval de l'école se déroulera comme chaque année début mars dans l'école avec une lettre tirée au sort. Cette année, le tirage au sort a désigné la lettre M pour les costumes du carnaval. Dans le cadre de la liaison GS/CP, les CP sont invités à partager ce moment à la maternelle.
- La kermesse de l'école devrait se dérouler comme chaque année sur le même principe de cartes de jeux au mois de mai.
- Le spectacle devrait quant à lui avoir lieu fin juin.

**Sorties prévues**

Petite section : la classe a la possibilité de se rendre au château de la Môle. Ce sera l'occasion d'une découverte du site et d'une chasse aux œufs originale et grandeur nature au mois d'avril.

En fin d'année, une sortie guidée à l'Escalet par le conservatoire du littoral terminerait le projet de classe sur les 4 éléments.

Grande section : L'activité piscine débute le jeudi 7 février pour 14 séances. 4 parents sont agréés cette année. Mme Servant organisera une réunion courant janvier pour préparer cette activité.

Le projet de classe des GS étant le tour du monde, Mme Servant attend le devis d'une compagnie de danses polynésiennes qui interviendrait dans l'école sur une journée avec différents ateliers. Une sortie de fin d'année est envisagée sur l'Escalet.

Moyenne section : Mme Mutru terminant le remplacement de Mme Perez, titulaire de la classe, début février, d'éventuelles sorties ou projets seront plus à même d'être proposés lors du 2<sup>ème</sup> conseil d'école par cette dernière.

*Le conseil d'école a été levé à 18h*

La Directrice

Mme Florence BASTIE-TURRO